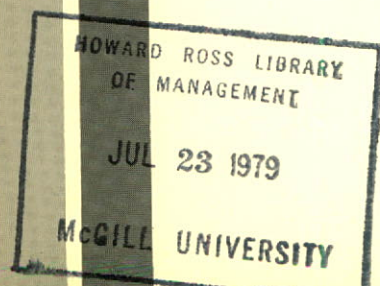
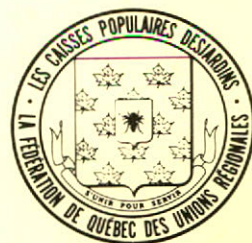


1900
1975

DESJARDINS

RAPPORT ANNUEL 1974

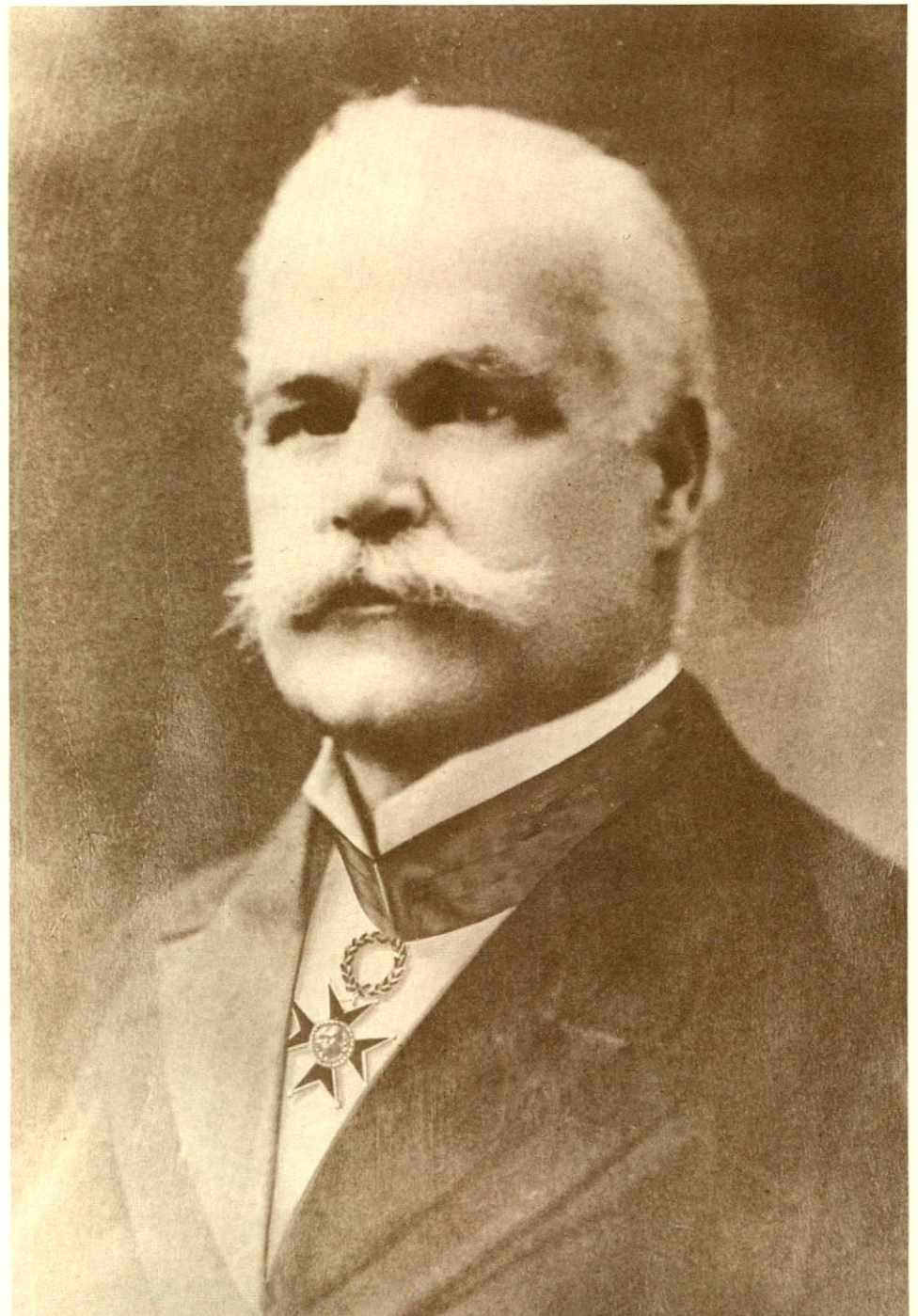
**LA FÉDÉRATION DE QUÉBEC
DES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS**





Le 6 décembre 1900, M. Alphonse Desjardins fondait la première Caisse populaire à Lévis.

QUARANTE-TROISIÈME
RAPPORT ANNUEL
LA FÉDÉRATION DE QUÉBEC
DES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS



UNIONS RÉGIONALES

MEMBRES DE LA FÉDÉRATION DE QUÉBEC DES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS

L'Union régionale de Trois-Rivières des Caisses populaires Desjardins
L'Union régionale de Québec des Caisses populaires Desjardins
L'Union régionale de Montréal des Caisses populaires Desjardins
L'Union régionale de Gaspé des Caisses populaires Desjardins
L'Union régionale de Sherbrooke des Caisses populaires Desjardins
L'Union régionale de Rimouski des Caisses populaires Desjardins
L'Union régionale des Caisses populaires Desjardins du diocèse de Chicoutimi
L'Union régionale des Caisses populaires Desjardins de l'Ouest-Québécois
L'Union régionale de Saint-Hyacinthe des Caisses populaires Desjardins
L'Union régionale de Joliette des Caisses populaires Desjardins

INSTITUTIONS

La Société d'Assurance des Caisses Populaires
L'Assurance-Vie Desjardins
La Sauvegarde, Compagnie d'Assurance sur la Vie
La Sécurité, Compagnie d'Assurances Générales du Canada
Fiducie du Québec
Association Coopérative Desjardins

ADMINISTRATEURS

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- * ALFRED ROULEAU
président et chef de l'administration
- * JEAN-MARIE OUELLET (1977)
président du conseil d'administration
- * J.-GAUDIOSE HAMELIN (1975)
premier vice-président du conseil
d'administration
- * FRANÇOIS LA ROCHE (1977)
deuxième vice-président du conseil
d'administration
- CHARLES CIMON (1976)
secrétaire du conseil d'administration

- FRANÇOIS ADAM (1975)
- * RAYMOND AUDET (1977)
- * J.-ROLAND BELLEMARRE (1976)
- * RAYMOND BLAIS (1976)
- * PAUL-R. CHARBONNEAU (1977)
- JEAN-MARIE COUTURE (1976)
- * YVAN COUTURIER (1975)
- * GILBERT DRAGON (1975)
- * RENÉ DUPONT (1976)
- CLÉMENT GAUTHIER (1976)
- * A.-HERVÉ HÉBERT (1977)
- * ALBERT LAJOIE (1976)
- * PAUL LAMOUREUX (1977)
- * GEORGES-OCTAVE LANGLOIS (1977)
- * ROLAND LAPOINTE (1975)
- * ROBERT LÉTOURNEAU (1975)
- * LIONEL MÉNARD (1975)
- OSCAR MERCURE (1977)
- * ARMAND PARENT (1975)
- * LUCIEN PILON (1976)
- * FRANÇOIS RICHARD (1976)
- * GÉRARD ROUSSEL (1977)
- * ROGER ROY (1977)
- * GÉRARD TREMBLAY (1975)
- * HENRI-PAUL TRUDEL (1975)
- * CLAUDE VEILLEUX (1976)

* Membres du Comité exécutif.

CONSEILLERS DE SURVEILLANCE

- PAUL LACAILLE (1977)
- J.-FERDINAND SMITH (1975)
- ROMÉO THISDÈLE (1976)

COMMISSAIRES DE CRÉDIT

- JEAN-MARIE GAGNON (1976)
- JEAN-LOUIS COURNOYER (1977)
- ARMAND CADOTTE (1975)

LES COMMISSIONS

En 1974, conformément à l'article 66 de la Loi des caisses d'épargne et de crédit, le Conseil d'administration de la Fédération a formé des commissions spéciales, avec mandats spécifiques, en vue de faciliter son travail par une répartition des tâches entre les administrateurs, de bénéficier des connaissances particulières de ceux-ci et d'accroître son efficacité.

COMMISSION DE GESTION

Mandat

Étudier les problèmes de gestion et assister le président de la Fédération dans l'exercice de ses fonctions.

Membres

ALFRED ROULEAU, président, CHARLES CIMON, J.-GAUDIOSE HAMELIN, FRANÇOIS LA ROCHE, OSCAR MERCURE, JEAN-MARIE OUELLET, HENRI-PAUL TRUDEL

COMMISSION DE SÉLECTION ET DE MISE EN CANDIDATURE

Mandat

Faire un inventaire perpétuel des candidats susceptibles de remplir des fonctions d'administrateur dans les institutions du M.C.P.D. et, à la demande de celles-ci, leur soumettre les noms de personnes compétentes.

Membres

J.-ROLAND BELLEMARE, président, JEAN-MARIE COUTURE, CLÉMENT GAUTHIER, A.-HERVÉ HÉBERT, ROLAND LAPOINTE, LIONEL MÉNARD

COMMISSION DE RÉGIE DE L'INSPECTION

Mandat

Examiner les problèmes qui se posent à l'occasion de l'inspection des Caisses populaires.

Membres

GEORGES-OCTAVE LANGLOIS, président, FRANÇOIS ADAM, YVAN COUTURIER, FRANÇOIS RICHARD, ROGER ROY

COMMISSION DE L'ÉDUCATION

Mandat

Concevoir, planifier et proposer les politiques générales de formation des dirigeants, du personnel et des membres des Caisses populaires, des Unions régionales et des Institutions.

Membres

ALBERT LAJOIE, président, RAYMOND AUDET, RENÉ DUPONT, PAUL LAMOUREUX, ROBERT LÉTOURNEAU

COMMISSION DES RELATIONS DE TRAVAIL

Mandat

Étudier les questions relatives au domaine des relations de travail et des conditions de travail en général propres à favoriser une meilleure coordination des activités dans ce domaine.

Membres

RAYMOND BLAIS, président, PAUL-R. CHARBONNEAU, GILBERT DRAGON, ARMAND PARENT, GÉRARD ROUSSEL, CLAUDE VEILLEUX

AUX MEMBRES DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

La conjoncture économique et le climat social qui ont prévalu en 1974 en ont fait une année plutôt difficile; de fait, 1974 a été une année d'incertitudes!

Cependant, en dépit des difficultés, nous avons continué à progresser. Nous avons constaté, tant chez les dirigeants du Mouvement que chez le personnel, une volonté de relever les défis qui se sont présentés sur le plan économique et social et sur le plan de la gestion et des services aux membres.

Votre Conseil d'administration a assumé ses responsabilités, tout au long de l'année, en apportant, en temps utile, les solutions appropriées aux questions et problèmes auxquels il avait à faire face.

Citons quelques exemples. Après de nombreuses consultations, il a fait connaître au gouvernement son point de vue concernant la révision qui sera effectuée à la Loi des Caisses d'épargne et de crédit. Il a mis en marche une étude dont le principal objectif sera de mieux répartir, dans le concret, les responsabilités propres aux Unions régionales, aux Institutions et à la Fédération. Il a créé une Commission formée d'administrateurs, dont le mandat est de dégager le sens des relations de travail à développer dans le Mouvement.

La taille qu'a prise le Mouvement des Caisses populaires Desjardins et le souci que nous avons d'en assurer la pleine efficacité exigent que nous nous donnions des instruments appropriés de surveillance et de contrôle. C'est dans cette perspective que nous avons créé le poste de conseiller financier, rattaché directement au président et, de ce fait, au Conseil d'administration.

La question de la carte de crédit a fait l'objet de longues études et de nombreuses consultations. Demeurer fidèles aux objectifs de la Caisse populaire tout en restant sensibles aux changements, tel a été le dilemme dans lequel nous nous sommes trouvés pour prendre une décision.

En octobre dernier, un colloque des dirigeants des Unions régionales et des Institutions a été tenu. Le thème des discussions a été celui des investissements dans et par le Mouvement des Caisses populaires Desjardins. Les échanges ont permis de définir un programme de recherches actuellement en cours.

Bien d'autres sujets pourraient être évoqués. Nous pourrions faire état de nos relations avec le mouvement coopératif, le mouvement syndical et les différents paliers de gouvernements. Qu'il suffise de dire ici que nous avons essayé de maintenir et de développer de bonnes relations avec eux par un dialogue qui s'est toujours voulu constructif.

En prenant connaissance du compte rendu des activités de l'année, contenu dans le présent rapport, vous serez à même de constater que 1974 a été une année bien remplie. Cela est dû, entre autres, à l'appui et à la clairvoyance des membres du Conseil d'administration de la Fédération et à la collaboration du personnel. Nous les en remercions.

En raison de ses 28 années à titre d'administrateur de la Fédération, nous ne pouvons passer sous silence le départ de Monsieur Adrien Bernard. Partout où il a servi dans

le Mouvement des Caisses populaires Desjardins, il a été un travailleur acharné et compétent. Aussi voulons-nous lui rendre un hommage bien mérité.

L'année 1975 sera marquée par la célébration du 75^e anniversaire de fondation de la première Caisse populaire, à Lévis, par Alphonse Desjardins. Le programme des activités a surtout pour but de provoquer la réflexion, à tous les niveaux, sur le sens à donner à la coopérative d'épargne et de crédit dans le contexte actuel. Entre autres, une rencontre internationale qui regroupera des experts en coopération d'épargne et de crédit venant des cinq continents, aura pour but de mettre en commun leurs idées et leurs expériences.

De plus, un prix annuel « Alphonse Desjardins » sera décerné. Il sera remis à un groupe ou organisme, à but non lucratif, ayant réalisé un projet d'action communautaire significatif, répondant à certains critères définis, après évaluation par un jury.

Ce sera l'occasion d'un retour aux sources. L'idéal que nous poursuivons n'a jamais été mieux exprimé que par la vie et l'oeuvre d'Alphonse Desjardins. A nous de l'assimiler et de le reformuler dans un langage accessible aux hommes de notre temps, en nous rappelant que sa préoccupation constante a été de mettre l'argent au service des hommes, en particulier des travailleurs.

De plus, l'année 1975, qui fut proclamée par les Nations Unies l'Année internationale de la Femme, devrait nous donner l'occasion de rendre hommage aux milliers de femmes qui ont généreusement contribué à bâtir le Mouvement des Caisses populaires Desjardins. Leur travail, souvent non rémunéré et leurs économies ont apporté une contribution irremplaçable au développement de notre Mouvement. Nous devons leur en savoir gré. Aussi n'est-ce pas une excellente occasion de nous interroger à nouveau sur la place qu'occupent les femmes au niveau de la direction ou du personnel-cadre du Mouvement? Nous pourrions sûrement faire davantage.

Pour l'année qui vient, nous formulons le voeu que partout dans le Mouvement nous continuions à progresser dans le respect de la démocratie, de la participation et de la solidarité, qui sont des caractéristiques essentielles de toute coopérative authentique. Nous sommes tous à la poursuite d'un même objectif essentiel: servir les membres des Caisses populaires, notre collectivité, et construire une société à la mesure de l'homme.

**Le président,
Alfred Rouleau**

COMPTE RENDU DES ACTIVITÉS

À la fin de chaque exercice social, les entreprises et les institutions font un rapport de leurs activités et publient un bilan financier. Elles profitent de l'occasion pour faire le point sur leurs opérations, prendre la mesure de leurs engagements et réviser, s'il y a lieu, leur orientation vis-à-vis les objectifs qu'elles poursuivent.

La Fédération, qui est un organisme de coordination, d'orientation et de planification, est au service du Mouvement des Caisses populaires Desjardins qu'elle dirige. La poursuite de ses objectifs s'exprime à travers toute une série d'activités au niveau de l'Assemblée générale des membres, de son Conseil d'administration, de son Comité exécutif, ainsi que des Commissions et des Comités que le Conseil a constitués pour l'aider dans la bonne exécution de ses fonctions.

Dans le cadre restreint de ce rapport annuel, nous devons nous limiter à l'énumération des principales activités qui indiquent les préoccupations de l'Assemblée générale de la Fédération, de son Conseil d'administration et de son Comité exécutif.

Rappelons, à larges traits, ces principales activités.

ACTIVITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

— Ayant pris connaissance du rapport du Comité d'étude sur le statut futur de l'Association Coopérative Desjardins, le Conseil d'administration a retenu la solution qui consiste à remettre aux Caisses populaires les entreprises que l'Association possède. Cependant, pour des raisons liées à la conjoncture économique actuelle, il a convenu d'en différer l'application à une période plus favorable. Dans les circonstances, pour donner suite à une recommandation du Comité d'intégration, il a décidé de confier les postes d'administrateur de l'Association Coopérative Desjardins à des administrateurs de la Fédération.

— Au sujet de la demande d'augmentation de capitalisation de la Fiducie du Québec, il a créé un comité spécial pour étudier cette demande, en a examiné le rapport, de même que les commentaires du Conseil d'administration de la Fiducie sur le document du Comité. Il a recommandé aux Unions régionales de souscrire, à certaines conditions, \$10,835,000 d'ici trois ans pour porter le capital versé à la Fiducie de \$4,165,000 à \$15 millions.

— Il a pris les mesures nécessaires pour que les demandes d'augmentation du capital-actions de La Société d'Assurance des Caisses Populaires et de La Sécurité soient étudiées. Afin de permettre à La Sécurité de satisfaire aux exigences de la loi canadienne des compagnies d'assurances, il a, comme mesure temporaire, recommandé aux Unions régionales de souscrire des actions privilégiées à certaines conditions.

— Il a examiné les conclusions des études sur les options de coordination de L'Assurance-Vie Desjardins et de La Sauvegarde.

**ACTIVITÉS RELATIVES AUX
INVESTISSEMENTS ET AUX
ENGAGEMENTS
FINANCIERS:**

— Il a défini le mandat d'une recherche pour un meilleur partage des responsabilités entre les Unions régionales, les Institutions et la Fédération, et a confié ce mandat à la maison Paquin, Drouin & Associés.

— Il a approuvé les recommandations de la Commission de sélection et de mise en candidature concernant les modifications et les précisions des règles pour le choix des administrateurs des Institutions.

— Il a constitué la Commission des relations de travail et le Comité consultatif des placements.

— Le Conseil d'administration a défini les objectifs et le cadre de réalisation d'une recherche concernant les investissements du Mouvement des Caisses populaires Desjardins.

— Il a décidé de la tenue d'un colloque des dirigeants des Unions régionales et des Institutions dans le but d'analyser les engagements financiers actuels et futurs dans le Mouvement et aussi par le Mouvement des Caisses populaires Desjardins.

— Il a autorisé l'engagement d'un conseiller financier au président avec mandat de surveiller les résultats et les projets d'expansion des Institutions ou des entreprises dans lesquelles les Caisses populaires et les Unions régionales ont des intérêts importants.

— Il a pris connaissance des activités et des résultats d'opération de Vachon Inc. et de Voyages Constellation Ltée.

— Après étude, il a recommandé aux Unions régionales d'acheter une émission d'obligations première hypothèque destinée au financement intérimaire de Place Desjardins Inc.

**ACTIVITÉS RELATIVES AU
MOUVEMENT
COOPÉRATIF:**

— Il a analysé le rapport « Notre point de vue sur le document du CCQ », document intitulé « Les traits caractéristiques de la Coopération » et il a fait part de ses suggestions au Conseil de la Coopération du Québec.

— Il a suivi l'évolution des dossiers relatifs à la Fédération Co-op Habitat, à la Fédération des Coopératives étudiantes et à la Fédération des Chantiers Coopératifs de l'Ouest-Québécois.

**ACTIVITÉS RELATIVES À
L'ÉDUCATION ET À LA
FORMATION:**

— Le Conseil d'administration a pris connaissance du document préparé par la Commission de l'éducation et intitulé: « Principes d'éducation de la Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins ».

— Il a approuvé les démarches du président de la Fédération en vue de l'insertion d'un cours obligatoire de droit coopératif dans les programmes d'enseignement des Facultés de droit.

— Il a nommé certains de ses administrateurs membres de la Fondation Émile-Girardin et il a encouragé la campagne de souscription de celle-ci en lui versant un montant de \$2,500.

ACTIVITÉS RELATIVES AUX COMMUNICATIONS:

— Il a examiné le rapport du Comité d'étude sur les télécommunications et il a recommandé aux directeurs généraux des Unions régionales et des Institutions d'y donner suite.

— Il a entrepris une réflexion sur les différents besoins de publicité au sein du Mouvement des Caisses populaires Desjardins et il a esquissé les grandes lignes d'une répartition des tâches aux niveaux provincial, régional et local.

— Il a approuvé la planification effectuée pour la campagne de publicité 1974-75, la Semaine de la Caisse Populaire et le 75^e anniversaire de fondation de la première Caisse populaire.

— Il autorisé une recherche sur La Revue Desjardins et sur la revue Ma Caisse.

— Il autorisé les démarches nécessaires et a obtenu l'émission, en 1975, d'un timbre-poste à l'effigie d'Alphonse Desjardins.

ACTIVITÉS RELATIVES À LA LÉGISLATION:

— Le Conseil a accepté le rapport du comité d'étude sur des projets de modifications à la Loi concernant la Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins (1971 L.Q. Chap. 80).

— Il a approuvé les recommandations du comité d'étude concernant le projet de Loi sur les assurances (Loi no. 7).

— Il a pris connaissance des consultations effectuées par le Gouvernement du Québec auprès de la Fédération au sujet des modifications à la Loi du crédit agricole et au sujet d'un projet de loi concernant le crédit forestier.

ACTIVITÉS RELATIVES AUX EMPLOYÉS:

— Le Conseil d'administration s'est tenu au courant de la situation syndicale dans le Mouvement des Caisses populaires Desjardins et s'est proposé d'approfondir la question des relations de travail.

— Après étude, il a autorisé le versement d'un supplément de pension aux employés de la Fédération qui ont été à son service à faibles salaires pendant de nombreuses années.

— Il a pris connaissance d'une enquête salariale effectuée par la Fédération en collaboration avec les Unions régionales et les Institutions, et il a accepté pour l'ensemble du Mouvement l'application, en 1975, des recommandations qui y sont faites.

— Il autorisé un ajustement, au 1^{er} juillet 1974, des échelles de salaire des employés de la Fédération et il a autorisé des augmentations pour toutes les catégories d'emploi à partir de janvier 1975.

ACTIVITÉS RELATIVES AUX MEMBRES DES CAISSES POPULAIRES:

— Le Conseil a examiné un rapport-étape sur le développement de l'informatique; il a ratifié le choix de nouveaux terminaux pour les Caisses populaires (IBM 3600) et il a autorisé la création d'un service de paye informatisée.

— Ayant analysé un projet de protocole d'entente avec le Ministère des Affaires sociales au sujet des prêts aux assistés sociaux, il a indiqué des points à approfondir et il a défini les objectifs des négociations avec le Ministère.

- Il a fait effectuer des démarches auprès du Ministère de la Justice en vue de faire abolir les honoraires pour l'enregistrement et la radiation des prêts consentis en vertu de la Loi de l'amélioration des fermes.
- Il a permis la présentation d'un mémoire sur les taux d'intérêt des prêts consentis en vertu de la Loi des prêts et bourses aux étudiants et de la Loi de l'amélioration des fermes.
- Il a étudié les rapports d'étude sur la carte de crédit, rapports produits après de nombreuses recherches et consultations.
- Il a autorisé les études nécessaires et accepté les modalités de mise en vigueur d'un plan d'épargne-retraite dans les Caisses populaires.
- Il a aussi étudié et accepté les modalités de l'épargne-logement et il a demandé de faire les démarches nécessaires auprès du Ministère canadien des Finances afin que les Caisses populaires soient autorisées par la loi à offrir ce plan aux membres en même temps que les autres institutions financières.

ACTIVITÉS DU COMITÉ EXÉCUTIF

- Le Comité exécutif a autorisé la présentation, à la Commission parlementaire, du mémoire de la Fédération relatif au projet de Loi des Caisses d'entraide économique (Loi 23) et au projet de Loi modifiant la Loi de l'Assurance-Dépôts du Québec (Loi 24).
- Il a pris les mesures nécessaires pour mener à bien les recherches et consultations en vue de suggérer au Gouvernement du Québec des propositions de modifications à la Loi des Caisses d'épargne et de crédit.
- Il a pris connaissance des négociations avec le Gouvernement fédéral au sujet du statut fiscal des fonds de sécurité et il a décidé de la création de la société: « Le Fonds de Sécurité Desjardins ».
- Après examen des résultats de l'expérience Inter-Caisses à Sainte-Foy (Québec), il en a recommandé l'extension à l'échelle provinciale.

ACTIVITÉS DU SECRÉTARIAT

Les activités du Secrétariat, comme celles de tout secrétariat dans une institution ou entreprise, se réfèrent d'abord à la convocation et à la tenue des assemblées générales ainsi que des assemblées des corps administratifs, à la rédaction des procès-verbaux de ces assemblées, à la tenue des registres, à la garde des archives. Voici quelque chiffres indiquant le nombre d'assemblées des corps administratifs, des commissions administratives et des comités consultatifs de la Fédération, tenues au cours de l'année 1974:

Conseil d'administration	10	Commission de sélection et de mise en candidature	11
Comité exécutif	4	Commission de l'inspection	4
Commission de gestion	7	Commission de l'éducation	4
Directeurs généraux	11	Commission des relations de travail	3

COOPÉRATION INTERNATIONALE

Comité consultatif de la communi- cation	7	Comité consultatif du télétrai- tement	3
Comité consultatif de la formation	4	Comité consultatif des normes et procédés techniques	7
Comité consultatif des affaires ban- caires et de la compensation	3	Comité consultatif du personnel	5
Comité consultatif de l'informa- tique	3	Comité consultatif des placements	6

S'y ajoute la tenue, les 15 et 16 octobre 1974, d'un colloque des dirigeants des Unions régionales et des Institutions ainsi que de leurs directeurs généraux. Son objectif fut d'étudier les problèmes des investissements et les engagements du Mouvement des Caisses populaires dans les institutions ou les entreprises et ce, en vue de faciliter ses décisions et ses orientations.

Le Secrétariat général, de qui relèvent les affaires internationales, a participé aux activités de la Confédération Internationale du Crédit populaire dont la Fédération fait partie.

Le secrétaire général représente la Fédération au Conseil d'administration de la Confédération Internationale du Crédit Populaire. A ce titre, il a contribué aux travaux préparatoires du prochain congrès international de cette Confédération, en mai prochain, à Bruxelles; ce congrès traitera de l'aide aux petites et moyennes entreprises.

Le secrétaire général représente aussi la Fédération au Comité de Liaison international de la Coopération d'épargne et de crédit. Il a contribué à la préparation de la Conférence internationale de la Coopération d'épargne et de crédit qui a été tenue à Londres en juin 1974. Il a aussi participé à ce congrès comme président de séances et comme conférencier sur les motivations et l'efficacité des coopératives d'épargne et de crédit. Un groupe d'administrateurs de la Fédération y fut délégué sous la présidence de M. Alfred Rouleau, président de la Fédération.

Le secrétaire général a participé activement, en octobre dernier, à un colloque international des coopératives d'épargne et de crédit sur la protection des épargnes contre l'inflation. Ce colloque faisait suite à un voeu émis par la Conférence internationale de la Coopération d'épargne et de crédit en juin 1974. Il fut organisé par le Comité de Liaison international de la Coopération d'épargne et de crédit. Le secrétaire général y présenta un mémoire sur l'inflation au Canada au nom des trois Fédérations de Caisses du Québec qui sont membres de ce Comité de Liaison international. Outre les délégués des institutions membres du Comité de Liaison international, des représentants de l'Alliance Coopérative Internationale, de la Banque Mondiale, du Bureau International du Travail et de la Banque de France y participèrent. Un des objectifs de cette rencontre était de mettre en relief la nécessité impérieuse d'une action concertée, tant au niveau des gouvernements que des institutions financières, pour faire échec à l'inflation et protéger les institutions financières et les épargnants.

Les Caisses populaires Desjardins jouissent sur le plan international d'un prestige considérable. La Fédération a reçu de nombreuses demandes de renseignements de la part de personnes désireuses de se documenter sur les Caisses populaires afin d'introduire, dans les pays en voie de développement, des coopératives d'épargne et de crédit.

Dans le même esprit, la Fédération et l'Institut coopératif Desjardins, avec la collaboration des diverses instances du Mouvement des Caisses populaires Desjardins et de l'Agence Canadienne de Développement International, ont contribué à organiser au Québec le séjour de stagiaires étrangers pour mieux faire connaître la coopération, en général, et les Caisses populaires, en particulier.

Plus récemment, la Fédération, avec le concours financier de l'Agence Canadienne de Développement International, a contribué d'une façon particulière à la formation de coopératives d'épargne et de crédit au Cameroun et en Haute-Volta; elle a permis à des membres de son personnel de travailler avec les autochtones pour leur aider à découvrir une formule de caisse populaire adaptée à leurs us et coutumes et à leurs besoins; il ne saurait être question de transplanter telle quelle, en Afrique, la Caisse populaire Desjardins adaptée à nos conditions économiques, à nos besoins et à notre mentalité. Des résultats encourageants ont couronné les efforts de ces coopérateurs.

**L'adjoint au président et secrétaire général,
Paul-Émile Charron.**

LE COMITÉ DE DIRECTION

ALFRED ROULEAU
président

PAUL-ÉMILE CHARRON
adjoint au président et secrétaire général

RENÉ CROTEAU
directeur général

YVON DANEAU
directeur général adjoint,
recherche et développement

GÉRARD BARBIN
directeur général adjoint,
ressources humaines

MARC LEMIEUX
directeur général adjoint,
contrôle et gestion

LOUIS ARNAUD
directeur général adjoint,
inspection

LÉON-G. CANTIN
secrétaire du comité de direction
et coordonnateur des communications

RAPPORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Vouloir rendre compte, de façon détaillée, des opérations de la Fédération, au cours de 1974, est une chose pratiquement impossible à l'intérieur des limites que constitue le cadre d'un rapport annuel.

Au reste, comme en toutes choses, le rappel de certains détails ne présente, après coup, que peu d'intérêt.

C'est donc à l'ensemble des travaux effectués pendant l'année que le présent rapport veut se référer en s'appliquant à souligner ce qui s'est produit de plus marquant.

Pour faciliter les références et les comparaisons, le cas échéant, l'ordre de présentation sera le même que celui de l'an dernier, à savoir: Secrétariat Général, Recherche et Développement, Ressources Humaines, Contrôle et Gestion, Inspection et Communications.

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Le Secrétariat général, sous la responsabilité de monsieur Paul-Émile Charron, comporte, sur le plan des structures de fonctionnement, le Contentieux et la Documentation.

Le Contentieux ne se limita pas à donner des avis à caractère juridique aux Caisses, aux Unions régionales et aux directions de la Fédération qui les sollicitèrent; il surveilla les nouvelles législations tant fédérales que provinciales, assura les relations nécessaires avec le Ministère des Institutions financières, compagnies et coopératives en ce qui concerne la fondation, la fusion, la liquidation de Caisses populaires, les changements de noms, les modifications de territoires, etc.

LE CONTENTIEUX

LA DOCUMENTATION

Le Contentieux a participé activement à des travaux de comités, notamment le Comité d'étude des amendements à la Loi des caisses d'épargne et de crédit et le Comité bipartite de l'Agriculture pour les amendements aux lois de crédit agricole.

Le service de la Documentation a mis tout en oeuvre pour assurer, selon le mandat qui lui est confié, la conservation et la diffusion des documents produits par la Fédération et l'acquisition d'ouvrages spécialisés complétant nos sources documentaires.

Un programme de gestion des documents a été initié en vue de rendre possible la planification, l'organisation des normes et méthodes pour rassembler, classer, organiser, conserver les documents de l'entreprise.

Le 75^e anniversaire de fondation de la Caisse populaire de Lévis a suscité un intérêt marqué pour les documents de M. Alphonse Desjardins, fondateur des Caisses populaires. Le service de la Documentation a participé à la préparation de cet événement en publiant une biographie de monsieur Desjardins et une bibliographie sur le Mouvement, en recherchant le matériel documentaire nécessaire aux différentes publications, films, analyses historiques, et en fournissant les meubles et objets personnels du Commandeur pour les exposer à la Caisse populaire de Lévis.

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Le secteur Recherche et Développement, qui opère sous la responsabilité de monsieur Yvon Daneau, comprend deux directions, soit: la direction Études et Statistique et la direction Normalisation.

En plus des travaux dont la responsabilité a été confiée de façon précise à l'une ou l'autre de ces directions, plusieurs ressources de ce secteur ont été appelées à travailler, en collaboration avec d'autres, sur différents dossiers.

La conjoncture inflationniste qui a prévalu tout au cours de 1974, a accentué les préoccupations de chacun sur les sujets de l'inflation, des taux d'intérêt et de la liquidité. Pour le bénéfice des Caisses populaires et des Unions régionales, une attention particulière et soutenue a été apportée à ces sujets au cours de 1974.

Au mois de mai dernier, à partir d'un document de travail, une première réflexion était faite conjointement avec les directeurs généraux des Unions régionales. Une des premières suites à cette réflexion fut la constitution d'un comité pour dégager rapidement une ligne de conduite à suivre concernant la liquidité et la rentabilité; un premier rapport fut déposé au début de juillet et discuté avec les directeurs généraux des Unions régionales. Par la suite, un autre groupe de travail fut mis sur pied dans le but de préciser les normes de liquidité pour les Caisses populaires et les Unions régionales. Ce travail est en cours et la consultation avec les Unions régionales se poursuit en vue d'en arriver à une recommandation sur laquelle un consensus sera recherché afin de déboucher sur l'application de normes de liquidité appropriées aux conditions de 1975.

DIRECTION ÉTUDES ET STATISTIQUE

DIRECTION NORMALISATION

Parmi les autres travaux d'importance, il faut mentionner la recherche sur la carte de crédit, qui a fait l'objet d'un rapport soumis et discuté au Conseil d'administration de la Fédération.

Dans le domaine des statistiques mensuelles, un effort particulier a été apporté, en 1974, pour réorienter ces statistiques, à partir d'une situation mensuelle modifiée, dans le but de fournir des chiffres plus précis et de mieux répondre aux besoins des Caisses populaires et des Unions régionales.

Dans le courant de 1974, en plus des travaux de mise à jour des manuels d'opérations comme le Manuel SOC et le Manuel SOC télétraitement, la division Organisation et Méthodes opérant dans cette direction a effectué plusieurs travaux concernant particulièrement les prévisions budgétaires, les services Inter-Caisses, la situation mensuelle, les plans d'épargne-retraite et la révision de divers systèmes de la Fédération elle-même.

Quant à la division Immeubles et Équipement, en plus des travaux habituels de consultation et de préparation de plans, elle a particulièrement travaillé à la mise au point des normes relatives aux immeubles et à d'autres projets spéciaux qui pourront normalement être mis à la disposition des Unions régionales et des Caisses populaires au cours de 1975.

Par rapport à la fiscalité, différents projets d'amendements à la Loi de l'impôt sur le revenu ont été examinés par rapport, entre autres, au statut des fonds de sécurité et à la définition fiscale d'une Caisse populaire.

Les ressources de cette division ont publié différents bulletins fiscaux. Elles ont participé à diverses négociations avec les percepteurs, tant au niveau fédéral que provincial, concernant les cotisations des Unions régionales et des Caisses populaires.

Enfin, parmi les études particulières, mentionnons l'étude portant sur le statut fiscal de l'Association Coopérative Desjardins et l'évaluation des implications du transfert éventuel aux Caisses populaires des actions des Institutions que cette dernière détient.

Il ne faudrait pas non plus passer sous silence la contribution importante des ressources de tout le secteur Recherche et Développement dans la préparation des dossiers de travail qui ont servi de base d'étude, de réflexion et de discussion au cours du colloque des dirigeants des Unions régionales et des Institutions membres de la Fédération, tenu en octobre 1974.

RESSOURCES HUMAINES

Le secteur Ressources Humaines, sous la responsabilité de monsieur Gérard Barbin, est important non seulement pour la Fédération elle-même comme institution, mais également pour toutes les parties du Mouvement des Caisses populaires Desjardins.

L'an dernier, les préoccupations ont d'abord été de définir des rôles et des objectifs à court terme, en coordination avec les directions internes de la Fédération comme avec les Unions régionales et les Institutions.

DIRECTION FORMATION

Cette coordination s'est poursuivie pour une part, au cours de l'année 1974, principalement grâce aux mécanismes particuliers que sont la Commission d'éducation, la Commission des relations de travail, de même que les Comités consultatifs de la formation et du personnel.

L'année 1974 a été une année de concrétisation et de consolidation des fonctions et des intentions définies au cours de 1973.

Si l'on voulait identifier rapidement les activités de la direction Formation, en 1974, on pourrait mentionner les points suivants:

1 — Poursuite et intensification d'une collaboration avec les Unions régionales dans le champ de la formation. Cette collaboration s'est concrétisée dans un certain nombre d'interventions faites auprès des Unions régionales, soit à titre de consultant ou d'animateur pour des congrès régionaux, soit par des sessions de clarification de rôles et d'objectifs en collaboration avec des conseils d'administration ou des cadres supérieurs, ou encore par des sessions d'étude conjointes sur les caractéristiques des membres.

2 — Collaboration avec les diverses directions de la Fédération.

Il est certain que les préoccupations de formation sont présentes dans l'esprit des responsables de toutes les directions de la Fédération et, à cette fin, la réalisation d'activités de formation tant à l'intérieur qu'à l'extérieur requiert la collaboration, par exemple, des ressources de la Communication, de la Normalisation, du Personnel, etc., en vue de déboucher sur des programmes qui répondent bien aux besoins des personnes engagées dans les opérations des Caisses populaires, des Unions régionales et des Institutions, comme de toutes celles qui oeuvrent à l'intérieur de la Fédération elle-même.

3 — Préparation et relance de stages provinciaux à l'intention du personnel cadre des Caisses populaires.

En décembre 1974, ont été relancés des stages provinciaux à l'intention du personnel cadre des Caisses populaires dans les domaines de la gestion et des relations humaines. La promotion de ces stages s'est faite via les services d'éducation ou de formation des Unions régionales, dont certaines ressources ont été associées à la préparation et à la réalisation de ces stages.

Il importe de mentionner, de plus, deux objectifs particuliers qui ont mobilisé beaucoup de temps et d'énergies au cours de 1974. Il s'agit de la poursuite de l'encadrement du programme T'AGIS, en collaboration avec le Cégep Bois-de-Boulogne, et la participation à la préparation, à la réalisation et à l'évaluation du cours Coop-001 en collaboration avec le CCQ et la Télé-Université du Québec.

DIRECTION PERSONNEL

En 1974, la direction Personnel s'est appliquée à développer et à mettre en opération un système complet de contrôle des effectifs, auquel se joint l'administration de la rémunération. Ainsi, par suite d'une décision du Conseil d'administration, une révision générale des salaires des employés de la Fédération a été effectuée en date du 1er juillet 1974.

Dans le champ des relations de travail, les activités ont été nombreuses et ont dépassé les prévisions. En cours d'année, les ressources de la division Relations de travail ont dû procéder à dix-sept négociations collectives, dont deux au niveau des Unions régionales. De plus, les membres de cette division ont eu à régler les problèmes inhérents à neuf nouvelles accréditations et à trois requêtes en révocation d'accréditation. Quatre cas de griefs ont été traités, dont un a dû être plaidé en arbitrage.

En outre, dans le contexte d'évolution et de hausse du coût de la vie que nous avons connu en 1974, cette division a dû procéder à la négociation de vingt-trois cas de révision de la rémunération.

Quant à la division Personnel externe, sa principale préoccupation a été de procéder pour la première fois au nom de la Fédération, à une vaste enquête salariale qui a impliqué la participation des Unions régionales et des Institutions en vue d'évaluer d'une façon beaucoup plus précise la situation des salaires sur le marché du travail québécois. La qualité du rapport qui a été produit à la suite de ce travail a été l'objet de commentaires favorables, non seulement à l'intérieur du Mouvement des Caisses populaires Desjardins, mais aussi à l'extérieur, par la plupart des entreprises qui ont participé à cette enquête en fournissant les renseignements voulus, de même que par les autres organismes qui se proposent de l'utiliser comme instrument de référence et d'argumentation.

Un travail considérable a été entrepris dans le fichier central du personnel qui a été réactivé au cours de 1974. L'analyse et la codification des dossiers de tous les employés des Caisses populaires et des Unions régionales ont été reprises.

En dehors des travaux mentionnés précédemment, les ressources de la direction Personnel ont à maintes reprises été appelées en consultation auprès de certaines Unions régionales pour des travaux d'évaluation, d'organisation interne, de définition de fonctions, de recherche et d'embauchage de personnel cadre.

Par cette direction, comme par les autres, la Fédération s'est appliquée à répondre dans la mesure de ses ressources, aux demandes qui lui ont été formulées.

CONTRÔLE ET GESTION

Le secteur Contrôle et Gestion, sous la responsabilité de monsieur Marc Lemieux, comprend la Direction administrative, la direction Services comptables et Contrôle, la direction Informatique et la direction Placements. Dans ces domaines, les opérations ont été considérables au cours de 1974, comme vous pouvez vous en rendre compte par les détails qui suivent.

La Direction administrative offre ses services aux Caisses populaires, aux Unions régionales, aux Institutions et aux autres directions de la Fédération.

Les services dispensés aux Caisses populaires, aux Unions régionales et aux Institutions sont la vente et le rachat des obligations d'épargne du Canada et du Québec, la vente des billets de loteries, l'approvisionnement et les services résidentiels de l'I.C.D. L'Institut Coopératif Desjardins est utilisé également par des organismes autres que ceux rattachés au Mouvement des Caisses populaires Desjardins.

DIRECTION SERVICES COMPTABLES ET CONTRÔLE

DIRECTION INFORMATIQUE

Sur le plan interne, cette direction voit à l'administration des immeubles, de l'équipement, de la flotte automobile et du portefeuille d'assurances.

Vous trouverez ci-après quelques statistiques sur les opérations:

	1973	1974
APPROVISIONNEMENT	\$ 3,195,814.	\$ 3,745,339.
OBLIGATIONS DU CANADA	18,960,000.	62,027,000.
OBLIGATIONS DU QUÉBEC	26,573,000.	15,653,900.
BILLETS DE LOTERIES	5,321,000.	12,292,186.
SERVICES RÉSIDENTIELS — ICD	313,010.	320,215.

La direction Services comptables et Contrôle est responsable des opérations comptables, des mouvements de trésorerie, et elle contrôle l'application des politiques internes à dimensions financières.

Cette direction dresse également les états financiers mensuels et les autres rapports de gestion. Le personnel de cette direction est aussi particulièrement mis à contribution au moment de la préparation du budget.

C'est le 11 janvier 1974, à la suite de plusieurs mois de préparation, que la Fédération commençait à traiter officiellement, de son propre centre de traitement, les opérations des Caisses SIC. Un sondage effectué auprès des Caisses SIC a démontré que la grande majorité des utilisateurs étaient tout à fait satisfaits des services offerts.

L'expansion du réseau des Caisses en télétraitement s'est poursuivie normalement, tel qu'en font foi les statistiques suivantes:

	1971	1972	1973	1974
CAISSES INTÉGRÉES	87	180	266	373
COMPTOIRS	3	23	45	62
TERMINAUX	295	626	914	1,284
FOLIOS	353,409	1,058,522	1,528,346	2,051,670
COMPTES	1,151,392	2,325,351	3,351,495	4,648,792
PRÊTS	97,704	217,587	327,893	440,206

L'année 1974 a de plus été marquée par la mise en développement de nouvelles applications. Ces dernières seront offertes aux Caisses populaires au cours de l'année 1975.

Une étude intensive sur les terminaux financiers a été complétée au cours de 1974 et après l'examen des dossiers de quatorze (14) manufacturiers, il a été décidé d'offrir aux Caisses populaires, dès que possible, les nouveaux terminaux IBM 3600, ces terminaux étant plus économiques que ceux actuellement en usage.

Au cours de 1974, la direction Informatique a tenu une réunion avec les gérants de toutes les Caisses populaires intégrées, et les deux comités consultatifs, celui du télétraitement et celui de l'informatique, se sont réunis à trois reprises chacun.

Enfin, le bulletin Informasic a été publié à treize (13) reprises afin de fournir aux gérants les renseignements nécessaires à une bonne utilisation du système.

DIRECTION PLACEMENTS

La Direction Placements a autorisé en 1974 des achats d'obligations des gouvernements du Canada et du Québec, de l'Hydro-Québec, de municipalités, d'hôpitaux, d'universités, de CEGEP, de commissions scolaires, etc., pour un montant de \$225,660,600., ainsi que des prêts à des corps publics, parapublics et autres, pour une somme totale de \$93,925,952. Les autorisations concernant les placements à court terme, à l'exclusion des obligations du Gouvernement canadien, se sont élevés à \$439,977,800.

De plus, la direction Placements a continué à fournir une information économique et financière aux Caisses populaires, aux Unions régionales et aux institutions, dans deux publications: *Le Bulletin du Service des Placements* et *Perspectives Financières*.

Destiné principalement au gérant de la Caisse populaire, *Le Bulletin du Service des Placements* présente une analyse vulgarisée d'un sujet économique ou financier d'actualité. Cinq (5) numéros ont été publiés en 1974: les prix et les salaires au Canada; la hausse des taux d'intérêt au Canada; l'indexation; les pétro-dollars; les indicateurs sociaux. Un questionnaire préparé au début de l'année a révélé la grande utilité de cette publication.

Perspectives Financières comprend une description détaillée de la conjoncture économique, de l'état des marchés financiers et des prévisions de taux d'intérêt aux États-Unis et au Canada. Neuf (9) numéros ont été publiés en 1974. Restreinte d'abord aux autorités des Unions régionales, la distribution de cette publication a été élargie à celles des Institutions au cours de l'année.

INSPECTION

INSPECTION — VÉRIFICATION

Au terme de l'année 1974, avec un effectif de 137 inspecteurs, le secteur Inspection qui opère sous la responsabilité de monsieur Louis Arnaud, avait couvert systématiquement l'activité vérification en procédant au montage et à la certification des états financiers de l'ensemble des Caisses affiliées. Par ailleurs, au cours de cette même année 1974, 605 visites ont été consacrées à l'évaluation du fonctionnement de la régie interne dans autant de Caisses locales. C'est donc dire, si l'on s'en rapporte au bilan de l'année précédente, que sur une période de 24 mois, nos inspecteurs ont consacré au moins 3 visites à chacune des Caisses populaires.

Quant aux dix (10) Unions régionales affiliées à la Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins, elles ont été inspectées régulièrement et nos professionnels ont procédé, comme à l'accoutumée, au montage et à la certification de leurs états financiers de fin d'année.

Les résultats de ces travaux, consignés dans des rapports de divers types, ont été régulièrement acheminés aux différents paliers d'organisation (local – régional – provincial) ainsi qu'aux instances gouvernementales concernées en conformité des mandats dévolus à la Fédération, qu'il s'agisse de la régie de l'Assurance-dépôts (émission et renouvellement des permis d'opérations) ou du Ministère des Institutions financières (rapports statistiques et financiers ou particuliers.)

IMPÔT SUR LE REVENU

Dans ce domaine, nos inspecteurs ont procédé systématiquement à l'établissement du revenu imposable des Caisses affiliées et les rapports d'impôt ont été transmis dans les délais prescrits aux Ministères du revenu fédéral et provincial.

RAPPORT DE CONTINUATION

COMMISSION DE RÉGIE DE L'INSPECTION

ACCREDITATION DE L'INSPECTION

PERSONNEL

FORMATION

La partie dite de continuation des rapports d'inspection retient de plus en plus l'attention tant des Services techniques des Unions régionales que des administrations locales. Nous ne saurions trop insister sur l'intérêt que les responsables doivent accorder à ce « suivi » au rapport qui est en relation directe avec les exigences des mandats dont la Fédération est comptable envers le Gouvernement du Québec.

La Commission de régie de l'inspection s'est réunie à quatre reprises en 1974 pour traiter, conformément à son mandat, des cas particuliers qui lui furent soumis.

Il nous plaît de souligner qu'en 1974, comme chaque année depuis la mise en oeuvre de l'Assurance-dépôts, la direction de l'Inspection de la Fédération a obtenu son accréditation de la Régie de l'Assurance-dépôts.

Le taux de roulement des effectifs a oscillé entre 20 et 21% durant les douze derniers mois. La stabilité relative dont nous faisons état l'an dernier s'est donc démentie en 1974.

Il est toutefois intéressant de souligner que 50% des personnes qui ont quitté le service demeurent dans le Mouvement aux différents niveaux de la structure des Caisses populaires.

Le perfectionnement de nos effectifs, qu'il s'agisse des jeunes techniciens ou des inspecteurs qu'il faut adapter aux changements technologiques en cours, continue de faire l'objet de notre meilleure attention.

COMMUNICATIONS

Le secteur des Communications est sous la responsabilité de monsieur Léon-G. Cantin.

Au sein de la Fédération, le secteur des Communications est normalement appelé à collaborer avec plusieurs directions.

Ce secteur a entre autres la responsabilité de la publication du journal *UNI-D*, qui s'adresse particulièrement au personnel des Caisses populaires, des Unions régionales, des Institutions membres de la Fédération et de la Fédération elle-même; de la revue *Ma Caisse populaire* dont 4 numéros ont paru en 1974, avec un tirage de 300,000 exemplaires par numéro.

Relève également de ce secteur, la publication de *La Revue Desjardins*. Cinq (5) numéros ont paru en 1974 et le tirage en est actuellement de 22,000 exemplaires par numéro. Une étude est en cours pour évaluer le caractère de *La Revue Desjardins* et de la revue *Ma Caisse populaire*, par rapport à ce que le public lecteur en attend et en vue d'y apporter des modifications, si nécessaire.

Plusieurs brochures et dépliants ont également été publiés au cours de l'année pour le bénéfice des Caisses populaires et de leurs membres, de même que pour le public en général.

Des ressources de ce secteur ont été appelées à apporter une contribution dans la préparation du programme des célébrations qui auront lieu pour marquer le 75^e anniversaire de fondation de la première Caisse populaire.

Parmi les travaux particuliers, mentionnons la préparation d'un montage audiovisuel sur ce qu'est le Mouvement des Caisses populaires Desjardins. Cette production devrait être disponible sous peu.

Il va de soi que toutes les activités reliées à la tenue de la Semaine de la Caisse populaire nécessitent une contribution des ressources des Communications et on retrouve la même exigence par rapport à la préparation des assemblées générales annuelles des Institutions du Mouvement des Caisses populaires Desjardins.

Une des activités des Communications concerne, bien sûr, la préparation de la campagne conjointe de publicité qui est effectuée par l'entremise des journaux, de la radio et de la télévision pour l'ensemble des Caisses populaires Desjardins.

Cette collaboration comporte également une assistance à apporter à des Unions régionales, à des Caisses populaires ou à des groupes de Caisses pour les aider à mettre sur pied un programme particulier de promotion ou de publicité dans le cadre du thème de la campagne.

Au chapitre de l'accueil dont s'occupent également les Communications, mentionnons qu'au cours de 1974 la Fédération a reçu 1,586 personnes réparties en 67 groupes. Parmi ces groupes, se retrouvaient plusieurs personnalités du monde international dans les domaines coopératif, éducatif et financier.

En somme, l'année 1974 aura permis de resserrer les liens entre tous les membres de la Fédération et d'apporter une contribution en vue de l'éveil de tous et chacun à la préoccupation qu'ils doivent avoir d'établir et de maintenir de bonnes relations à l'intérieur d'un Mouvement comme le nôtre.

CONCLUSION

Il s'agit là des principaux événements et dossiers qui ont, en 1974, marqué les opérations de la Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins comme Institution, mais il est certain qu'un rapport comme celui-ci peut difficilement rendre compte de la vie même de la Fédération, que l'on retrouve au niveau des personnes, de leur engagement et de leur motivation.

Permettez-moi de profiter de cette occasion pour souligner la collaboration irremplaçable de tout le personnel de la Fédération, dont la qualité du travail, alliée à un dynamisme qui s'élève parfois jusqu'à l'enthousiasme, a permis d'atteindre les résultats obtenus.

**Le directeur général,
René Croteau**

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Nous avons examiné l'état de l'actif et du passif de La Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins au 31 décembre 1974, l'état des revenus et dépenses, l'état des trop-perçus non répartis et de la réserve générale, l'état des revenus et dépenses du fonds de sécurité, l'état des revenus et dépenses et des déficits accumulés du télétraitement, l'état de l'analyse des mouvements de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date. Notre examen a comporté une revue générale des procédés comptables et les sondages des livres et autres preuves à l'appui que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances.

À notre avis, d'après les renseignements et explications qui nous ont été fournis et d'après ce qu'indiquent les livres de la Fédération, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de la Fédération au 31 décembre 1974 ainsi que les résultats de son exploitation et l'analyse des mouvements de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Lévis, le 18 janvier 1975.

Roy, Lachance, Marotte & Associés
Comptables agréés

ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES (TÉLÉTRAITEMENT NON INCLUS)

pour l'exercice terminé le 31 décembre 1974

	RÉSULTATS	BUDGET	ÉCARTS
REVENUS			
Contributions	6,289,849	6,236,720	53,129
Revenus nets de placements	203,094	200,550	2,544
Autres revenus	2,155		2,155
	<u>6,495,098</u>	<u>6,437,270</u>	<u>57,828</u>
	-----	-----	-----
DÉPENSES			
Direction générale	1,159,337	928,502	(230,835)
Secrétariat général	137,923	143,459	5,536
Documentation	160,023	157,331	(2,692)
Communications	282,401	376,190	93,789
Direction de l'inspection	2,931,299	2,908,417	(22,882)
Ressources humaines:			
Formation	296,920	353,567	56,647
Personnel	401,268	348,513	(52,755)
Recherche et développement:			
Normalisation	318,097	266,920	(51,177)
Immeubles et équipement	60,449	59,365	(1,084)
Études et statistique	404,941	354,047	(50,894)
Contrôle et gestion:			
Placements	132,337	144,658	12,321
Comptabilité — Contrôle	237,407	226,526	(10,881)
Services auxiliaires	466,255	455,084	(11,171)
Loteries	(400,730)	(222,695)	178,035
Obligations	(371,905)	(189,311)	182,594
Approvisionnement	(17,934)	(58,630)	(40,696)
Informatique, Lévis	(26,033)	(6,075)	19,958
Service résidentiel — Institut Coopératif Desjardins	70,993	41,979	(29,014)
Subvention spéciale — Institut Coopératif Desjardins	15,000		(15,000)
Intérêts — capital social	78,794	80,000	1,206
	<u>6,336,842</u>	<u>6,367,847</u>	<u>(31,005)</u>
	-----	-----	-----
TROP-PERÇU DE L'EXERCICE	\$ 158,256	\$ 69,423	\$ 88,833
	=====	=====	=====

ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES ET DES DÉFICITS ACCUMULÉS DU TÉLÉTRAITEMENT

pour l'exercice terminé le 31 décembre 1974

	RÉSULTATS	BUDGET	ÉCARTS
REVENUS DE SERVICES			
Traitement	4,129,455	3,812,650	316,805
Développement	50,100		50,100
Intégration	191,557	153,050	38,507
Autres revenus	42,296	40,000	2,296
	<u>4,413,408</u>	<u>4,005,700</u>	<u>407,708</u>
	-----	-----	-----
COÛT DES SERVICES			
Traitement	56,162		(56,162)
Location d'équipement de production	2,039,094	1,979,170	(59,924)
Matériel de production	144,860	93,300	(51,560)
Télécommunications	636,778	657,148	20,370
Livraison de rapports	165,280	178,092	12,812
	<u>3,042,174</u>	<u>2,907,710</u>	<u>(134,464)</u>
	-----	-----	-----
REVENU BRUT	<u>1,371,234</u>	<u>1,097,990</u>	<u>273,244</u>
	-----	-----	-----
DÉPENSES D'ADMINISTRATION			
Direction	91,921		
Traitement des données	502,562		
Développement et analyse	365,985		
Service aux usagers	339,506		
Intérêts	187,817		
	<u>1,487,791</u>	<u>1,414,737</u>	<u>(73,054)</u>
	-----	-----	-----
DÉFICIT NET POUR L'EXERCICE	<u>116,557</u>	<u>316,747</u>	<u>200,190</u>
DÉFICITS ACCUMULÉS AU DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>1,771,797</u>	<u>1,771,797</u>	
DÉFICITS ACCUMULÉS À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>\$ 1,888,354</u>	<u>\$ 2,088,544</u>	<u>\$ 200,190</u>
	=====	=====	=====

ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES DU FONDS DE SÉCURITÉ

pour l'exercice terminé le 31 décembre 1974

	RÉSULTATS	BUDGET	ÉCARTS
REVENUS			
Contributions	305,951	262,000	43,951
Revenus de placements	194,189	200,000	(5,811)
Autres revenus	28,205	15,000	13,205
	<u>528,345</u>	<u>477,000</u>	<u>51,345</u>
DÉPENSES			
Assurance fidélité	37,202	37,400	198
Honoraires d'administration	2,500	2,500	
Octrois aux Caisses populaires	732,647	94,166	(638,481)
	<u>772,349</u>	<u>134,066</u>	<u>(638,283)</u>
DÉFICIT NET POUR L'EXERCICE	(244,004)	\$ 342,934	\$ (586,938)
SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	2,631,281		
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	\$ 2,387,277		

ÉTAT DES TROP-PERÇUS NON RÉPARTIS ET DE LA RÉSERVE GÉNÉRALE

pour l'exercice terminé le 31 décembre 1974

	TROP-PERÇUS NON RÉPARTIS	RÉSERVE GÉNÉRALE
SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	361,780	4,001,716
Déduire: Bonification d'intérêts aux Unions régionales	360,000	
Virement à la réserve	1,780	1,780
	<u>361,780</u>	<u>1,780</u>
		4,003,496
Ajouter: Trop-perçu de l'exercice	158,256	
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	\$ 158,256	\$ 4,003,496

ÉTAT DE L'ACTIF ET DU PASSIF AU 31 DÉCEMBRE 1974

ACTIF

	1974	1973
À COURT TERME		
Encaisse	1,064,203	358,917
Obligations rachetées en circulation	1,046,640	424,653
Comptes à recevoir — net	666,025	935,625
Contributions à recevoir	913,059	946,691
Dû par l'Institut Coopératif Desjardins	26,143	
Souscription de capital social à recevoir		17,075
Avances aux employés	119,548	121,354
Intérêts courus sur placements	164,653	164,948
Stocks de billets de loterie, au coût	183,114	148,115
Stocks de marchandises, au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette	632,170	471,991
Frais différés	8,461	11,519
	4,824,016	3,600,888
PLACEMENTS (note 4)	10,146,943	10,301,468
IMMOBILISATIONS		
Terrain, aménagements paysagistes, bâtisse, mobilier et automobiles, au coût	1,600,288	
Déduire: Amortissement accumulé ..	671,964	
	928,324	952,749
Améliorations locatives, au coût	264,346	
Déduire: Amortissement accumulé ..	149,553	
	114,793	98,863
	\$ 16,014,076	\$ 14,953,968

Approuvé par le Conseil d'administration
ALFRED ROULEAU, président
CHARLES CIMON, secrétaire

PASSIF

	1974	1973
À COURT TERME		
Chèques non présentés à la caisse	2,432,919	1,100,266
Comptes à payer	1,463,530	1,145,391
Dû à l'Institut Coopératif Desjardins		63,149
Provision pour réclamations sur le fonds de sécurité	139,483	101,712
	<u>4,035,932</u>	<u>2,410,518</u>
AUTRE PASSIF		
Dépôts fixes des Unions régionales	6,000,000	6,000,000
	<u>6,000,000</u>	<u>6,000,000</u>
REVENUS DIFFÉRÉS		
Formation du personnel	4,244	7,045
	<u>4,244</u>	<u>7,045</u>
TOTAL DU PASSIF	10,040,176	8,417,563
CAPITAL SOCIAL (note 5)	1,313,225	1,313,425
FONDS DE SÉCURITÉ (note 6)	2,387,277	2,631,281
TROP-PERÇU DE L'EXERCICE (note 6)	158,256	361,780
DÉFICITS ACCUMULÉS DU TÉLÉTRAITEMENT (note 6)	(1,888,354)	(1,771,797)
RÉSERVE GÉNÉRALE	4,003,496	4,001,716
	<u>\$ 16,014,076</u>	<u>\$ 14,953,968</u>

(Voir les notes ci-jointes)

ÉTAT DE L'ANALYSE DES MOUVEMENTS DE TRÉSORERIE

pour l'exercice terminé le 31 décembre 1974

RENTRÉES

Trop-perçu de l'exercice	158,256
Amortissement des immobilisations	97,785
Amortissement des améliorations locatives	37,496
Résultats d'opérations en terme de trésorerie (télétraitement non inclus) ..	293,537
Ventes de placements	175,000
Ventes d'immobilisations	9,961
	478,498

SORTIES

Déficit net du télétraitement de l'exercice	116,557
Amortissement des immobilisations	(24,932)
Amortissement des améliorations locatives	(37,608)
	54,017
Déficit net du fonds de sécurité	244,004
Acquisitions de placements	20,475
Acquisitions d'immobilisations	108,253
Acquisitions des améliorations locatives	91,034
Diminution des revenus différés	2,801
Rachats de parts sociales	200
Bonification d'intérêts aux Unions régionales	360,000
	880,784

DIMINUTION DU FONDS DE ROULEMENT AU COURS DE L'EXERCICE 402,286

FONDS DE ROULEMENT AU DÉBUT DE L'EXERCICE 1,190,370

FONDS DE ROULEMENT À LA FIN DE L'EXERCICE \$ 788,084

NOTES SE RAPPORTANT AUX ÉTATS FINANCIERS

pour l'exercice terminé le 31 décembre 1974

NOTE 1. CONVENTIONS COMPTABLES

A ÉVALUATION DES STOCKS

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation; le coût est déterminé selon la méthode du coût le plus récent.

B) AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS

1) L'amortissement des immobilisations a été calculé selon la méthode du solde dégressif en utilisant les taux suivants:

Aménagements paysagistes	4%
Bâtisse	5%
Mobilier	20%
Automobiles	30%

2) L'amortissement des améliorations locatives a été calculé selon la méthode de la répartition des coûts sur la durée du bail.

NOTE 2. COMPARAISON DES ÉTATS FINANCIERS

Pour fins de comparaison, certains postes de l'exercice précédent ont été reclassifiés pour se conformer à la présentation adoptée en 1974.

NOTE 3. ENGAGEMENTS FINANCIERS

BAUX À LONG TERME

A) La Fédération a signé un bail à long terme de location d'espaces à bureaux avec Place Desjardins Inc., échéant en l'an 2005 et comportant un loyer annuel de base de \$140,040. De plus, la Fédération devra absorber sa part des frais d'exploitation de l'immeuble, lesquels sont estimés à \$125,000 pour la première année de location. La Fédération prévoit occuper les locaux vers la fin de l'année 1975, lorsque les travaux de construction auront été complétés.

B) La Fédération a signé plusieurs baux de location d'espaces à bureaux échéant à différentes dates d'ici le 31 décembre 1977 et comportant un loyer de \$174,435 pour l'exercice 1975.

RÉGIME DE RENTES DE RETRAITE

A) La Fédération s'est engagée à rembourser le déficit actuariel initial du régime de rentes de retraite des employés de la Fédération. Ce déficit a été causé par la révision des taux d'indexation des bénéfices accordés aux employés en vertu de ce régime. Au cours de l'exercice, la Fédération a payé un montant de \$11,859 pour amortir ce déficit et au 31 décembre 1974, le solde à payer du déficit actuariel initial s'établit à \$200,670 payable en quinze versements annuels égaux et consécutifs de \$13,378.

B) La Fédération s'est engagée à payer aux employés retraités une rente spéciale. Au cours de l'exercice, la Fédération a payé \$21,586 et ce montant est inclus dans les dépenses de l'exercice.

Le montant à payer pour cette rente spéciale sera augmenté lors de la retraite de certains employés au cours des dix prochaines années et se terminera lors du décès des personnes retraitées.

Aucun passif actuariel n'a été établi à la fin de l'exercice.

NOTE 4. PLACEMENTS

	COÛT	VALEUR COURANTE
Dépôts à terme	8,100,000	8,100,000
Options d'achat	254,500	237,992
Obligations	525,167	533,585
Actions et parts sociales	26,650	2,550
Placements dans les organismes du		
Mouvement Desjardins	1,075,626	917,172
Prêt à une Union régionale	165,000	165,000
	<u>\$ 10,146,943</u>	<u>\$ 9,956,299</u>

La valeur courante des options d'achat de La Sécurité, Compagnie d'Assurance Générale du Canada, de La Sauvegarde, Compagnie d'Assurance sur la Vie et de la Fiducie du Québec a été établie à leur valeur aux livres à la fin de l'exercice.

Le placement en parts sociales de l'Institut Coopératif Desjardins et non consolidé représente 39,629 parts sociales sur 40,186 parts sociales émises et en circulation à la fin de l'exercice. Le placement est inscrit au coût au moment de la transaction.

LA PARTICIPATION DANS L'AVOIR DES MEMBRES TOTALISE:

Au moment des acquisitions	\$ 817,503
À la fin de l'exercice	\$ 832,271

La valeur courante des placements dans les organismes du Mouvement Desjardins a été établie à leur coût d'origine à l'exception de la valeur courante de l'Institut Coopératif Desjardins qui a été établie à la valeur aux livres à la fin de l'exercice.

NOTE 5. CAPITAL SOCIAL

Au cours de l'exercice, la Fédération a racheté \$200 de capital social.

Le capital émis et souscrit de la Fédération au 31 décembre 1974 totalise \$1,313,225 réparti entre 17 membres.

NOTE 6. IMPÔTS SUR LE REVENU REPORTÉS

Du fait que l'amortissement des immobilisations réclamé pour fins d'impôts sur le revenu est inférieur d'un montant de \$445,918 à celui porté aux livres et du fait que des pertes au montant de \$412,337 pourront être déduites du calcul des revenus imposables des exercices à venir, le solde débiteur des impôts sur le revenu reportés, calculé au taux de 27%, totalise à la fin de l'exercice un montant de \$231,729. Ce montant n'a pas été inscrit aux livres pour l'exercice.

Des négociations sont en cours avec le Ministère du Revenu national et le Ministère du Revenu du Québec pour exempter de l'impôt sur le revenu, le revenu net du fonds de sécurité pour les années 1972, 1973 et 1974. Selon les représentants de la Fédération, ce revenu sera exempté et ceci aura pour effet d'augmenter les pertes pouvant être déduites du calcul des revenus imposables des exercices à venir, d'un montant de \$274,318 et d'augmenter le solde débiteur des impôts sur le revenu reportés d'un montant de \$74,066.

STATISTIQUES GÉNÉRALES

Comme le titre l'indique, cette section présente les données d'ensemble faisant état de la situation des Caisses populaires et des Unions régionales en fin d'année, et fournit des renseignements sur certains postes particuliers, de même que certaines comparaisons avec d'autres institutions.

Au cours de l'année 1974, le nombre de Caisses est passé de 1,268 à 1,261. Cette diminution de sept (7) unités est le résultat d'une fondation, de fusions et de liquidations de Caisses populaires locales. C'est surtout par l'ouverture de comptoirs ou « locaux auxiliaires » que les Caisses populaires ont augmenté leur présence physique sur le territoire. En effet, au cours de l'année, dix-huit (18) nouveaux comptoirs ont été ouverts et, en date du 31 décembre 1974, on en comptait cent trente-sept (137) dans toute la province de Québec, dont cent dix-sept (117) ouverts à plein temps et vingt (20) à temps partiel.

TABLEAU 1

Le tableau montrant l'actif global des Caisses et des Unions régionales, de même qu'un état consolidé, indique que la croissance de l'actif des Caisses aura été de \$553,000,000 en 1974, pour un taux d'augmentation de 14.8%, comparé à \$634,000,000 en 1973, pour un taux de croissance de 20.41%. Au 31 décembre 1974, la Caisses regroupaient 3,150,000 membres dont 525,000 étaient emprunteurs sur reconnaissance de dette et 172,000 avaient un emprunt hypothécaire. Un membre sur cinq utilisait donc le service de crédit de sa Caisse populaire.

TABLEAU 2

L'évolution du passif-dépôt des Caisses populaires est montrée au tableau 2 selon les différentes catégories de dépôts, soit épargne ordinaire, capital social, épargne stable et dépôt à terme. L'examen de ce tableau montre que c'est principalement au poste de l'épargne à terme que la croissance a été la plus marquée en 1974, soit 38.2%.

TABLEAU 3

L'intérêt de ce tableau est de montrer comment se compare la croissance des Caisses populaires Desjardins par rapport aux autres Caisses d'épargne et de crédit du Québec et du Canada, de même que par rapport aux autres institutions.

TABLEAU 4

Tandis que le tableau précédent nous donnait une indication concernant la croissance de l'actif, le tableau 4 ne porte que sur la croissance de l'épargne personnelle dans les Caisses populaires comparée avec ce qui se passe dans les banques. Il est facile de constater que c'est dans le domaine de l'épargne stable et de l'épargne à terme que l'augmentation se retrouve.

TABLEAU 5

La situation des prêts et leur évolution dans les Caisses populaires sont toujours des données intéressantes. Ainsi, en 1974, on peut constater sur le tableau 5, qu'il s'est consenti 407,000 prêts pour une valeur globale de \$1,414,000,000.

Quant à l'augmentation nette des portefeuilles de prêts, elle a été de l'ordre de \$144,000,000. pour les reconnaissances de dette, et de \$291,000,000. pour les prêts hypothécaires, soit un total de \$435,000,000. Si l'on rapproche ce chiffre de celui de l'augmentation des épargnes qui a été de \$513,200,000., on constate que plus de 80% des fonds nouveaux ont été affectés à des prêts aux membres. En fin d'année 1974, le pourcentage de passif-dépôt qui se retrouve dans les portefeuilles de prêts aux membres s'élève à 63.2%.

TABLEAU 6

Le tableau 6 donne la distribution estimative du crédit à la consommation pour la province de Québec en 1973 et en 1974 et fait état du rythme de croissance annuel entre ces deux années. Ce tableau nous permet de constater que ce sont les banques commerciales qui détenaient, dans la province de Québec, la plus grande part du crédit à la consommation, avec 42.7%, comparativement à 23% pour les Caisses d'épargne et de crédit dont 17.8% pour les Caisses populaires Desjardins.

TABLEAU 7

Le tableau 7 présente la répartition des prêts en cours au 31 décembre 1974 dans les Caisses populaires et les Unions régionales, répartis selon les différents types de prêts et selon les différentes catégories d'emprunteurs.

TABLEAU 8

Quant au tableau 8, il fait état de la répartition du portefeuille des Caisses populaires et des Unions régionales au 31 décembre 1974 et il montre un état consolidé des différentes catégories de titres détenus dans les Caisses populaires et les Unions régionales, soit comme liquidité, comme placements ou comme investissements.

le directeur général,
René Croteau

ÉTAT CONSOLIDÉ DE L'ACTIF ET DU PASSIF

au 31 décembre 1974

TABLEAU 1

ACTIF	CAISSES POPULAIRES	UNIONS RÉGIONALES	ÉTAT CONSOLIDÉ	EN %
ENCAISSE:				
Numéraire et effets en main	113,900,000	44,507,000	158,407,000	
Dépôts banques à charte	1,934,000	87,112,000	89,046,000	
Dépôts U.R. ou autres caisses	986,042,000	37,563,000	*	
Effets en transit			80,014,000*	
TOTAL DE L'ENCAISSE	1,101,876,000	169,182,000	327,467,000	8.1
PORTEFEUILLE: (1)				
Titres liquides	186,063,000	307,319,000	457,218,000*	11.4
Placements	289,243,000	320,543,000	609,787,000	15.1
Investissements	23,091,000	73,498,000	85,674,000*	2.1
TOTAL DU PORTEFEUILLE	498,397,000	701,360,000	1,152,679,000	28.6
PRÊTS: (2)				
Sans garantie hypothécaire	872,035,000	117,393,000	961,200,000*	23.9
Avec garantie hypothécaire	1,666,901,000	18,200,000	1,685,101,000	41.9
TOTAL DES PRÊTS	2,538,936,000	135,593,000	2,646,301,000	65.8
Immobilisations	115,998,000	5,398,000	121,396,000	
Autres actifs	37,516,000	23,596,000	61,112,000	
TOTAL DE L'ACTIF	\$ 4,292,723,000	\$ 1,035,129,000	\$ 4,308,955,000	
PASSIF				
Capital social	322,217,000	11,018,000	322,320,000*	8.0
Épargne:			*	
Dépôts des Caisses ou Unions	205,000	982,536,000		
Épargne avec opérations	1,819,796,000	8,801,000	1,828,597,000	45.4
Épargne stable	543,172,000		543,172,000	13.5
Épargne à terme	1,330,886,000		1,330,886,000	33.1
Dû aux membres	4,016,276,000	1,002,355,000	4,024,975,000	100.0
Emprunts	26,251,000	4,455,000	5,464,000*	
Autres passifs	49,727,000	8,251,000	57,978,000	
TOTAL DU PASSIF	4,092,254,000	1,015,061,000	4,088,417,000	
Bénéfices non répartis	51,926,000	5,308,000	57,234,000	
Réserves	148,543,000	14,760,000	163,304,000	4.1
GRAND TOTAL	\$ 4,292,723,000	\$ 1,035,129,000	\$ 4,308,955,000	

(1) Pour la répartition détaillée, voir le tableau 8.

(2) Pour la répartition détaillée, voir le tableau 7.

L'état consolidé de l'actif et du passif indique la véritable utilisation des fonds reçus par les Caisses populaires.

Ce tableau doit se lire uniquement verticalement. Les postes marqués d'un astérisque (*) dans la colonne état « consolidé » ont fait l'objet de régularisation pour éliminer les doubles emplois.

ÉTUDES ET STATISTIQUE,
Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins.

ÉVOLUTION DE LA STRUCTURE DU PASSIF-DÉPÔT DES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS (EN MILLIERS DE \$)

TABLEAU 2

	ÉPARGNE ORDINAIRE (RETRAIT PAR CHÈQUE)	CAPITAL SOCIAL	ÉPARGNE* STABLE	DÉPÔTS À TERME	TOTAL
Janvier 1969	\$ 1,201,649	\$ 193,787	\$ 96,300	\$ 97,695	\$ 1,589,431
	75.6%	12.2%	6.1%	6.1%	100%
Janvier 1970	\$ 1,157,520	\$ 179,243	\$ 163,562	\$ 251,635	\$ 1,751,960
	66.1%	10.2%	9.3%	14.4%	100%
Décembre 1970	\$ 1,200,087	\$ 169,425	\$ 231,210	\$ 403,699	\$ 2,004,421
	59.9%	8.5%	11.5%	20.1%	100%
Décembre 1971	\$ 1,349,760	\$ 197,119	\$ 293,617	\$ 547,792	\$ 2,388,286
	56.5%	8.3%	12.3%	22.9%	100%
Décembre 1972	\$ 1,605,187	\$ 252,441	\$ 357,371	\$ 685,862	\$ 2,900,861
	55.3%	8.7%	12.3%	23.7%	100%
Décembre 1973	\$ 1,798,470	\$ 313,467	\$ 428,119	\$ 963,019	\$ 3,503,075
	51.3%	8.9%	12.2%	27.5%	100%
Décembre 1974	\$ 1,820,001	\$ 322,217	\$ 543,172	\$ 1,330,886	\$ 4,016,276
	45.3%	8.0%	13.5%	33.2%	14.7%
Croissance annuelle 1972	19.0%	27.9%	21.4%	25.2%	21.5%
Croissance annuelle 1973	12.0%	24.2%	19.8%	40.4%	20.8%
Croissance annuelle 1974	1.2%	2.8%	26.9%	38.2%	14.7%

Source: Études et Statistique, Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins.

* Comprend en plus des dépôts d'épargne avec retrait au comptoir seulement, les caisses scolaires, de Noël et de vacances, flexi-terme et autres encours.

CROISSANCE ANNUELLE DE L'ACTIF

TABLEAU 3

	ACTIF 1974 (EN MILLIONS)	CROISSANCE ANNUELLE (EN MILLIONS)	(EN %)
Caisses populaires affiliées (Déc.)	\$ 4,293	\$ 553	14.8
Autres Caisses d'épargne et de crédit au Québec (Sept.)	812	106	15.0
Autres Caisses d'épargne et de crédit au Canada (Sept.)	5,086	959	23.2
Sous-total, Caisses d'épargne et de crédit	\$ 10,191	\$ 1,618	18.9
Banques d'épargne du Québec (Nov.) ..	890	91	11.3
Banques à charte (Actif canadien) (Nov.)	67,342	13,206	24.4
Sociétés de fiducie (Sept.)	12,085	2,122	21.3
Sociétés de prêts hypothécaires (Sept.) ..	6,523	843	14.9
TOTAL	\$ 97,031	\$ 17,880	22.6

Sources: Banque du Canada, Revue de la Banque du Canada, Janvier 1975. — Statistique Canada, Institutions financières, Catalogue: 61-006, troisième trimestre 1974. — Bureau de la Statistique du Québec, Statistique trimestrielle des Caisses d'épargne et de crédit par Fédération, troisième trimestre, 1974.

ÉTUDES ET STATISTIQUE, Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins.

DISTRIBUTION ET CROISSANCE DE L'ÉPARGNE PERSONNELLE DANS LES CAISSES POPULAIRES ET LES BANQUES À CHARTE

TABLEAU 4

	EN COURS—DEC. 1974		CROISSANCE ANNUELLE		DISTRIBUTION EN %	
	C. P. (EN MILLIONS DE \$)	BANQUES	C. P. EN %	BANQUES EN %	C. P.	BANQUES
Épargne retirable par chèque	\$ 1,820	\$ 6,053	1.2%	— 7.9%	45%	21%
Épargne stable*	543	11,249	26.9%	23.3%	22%	38%
Capital social	322		2.8%			
Épargne à terme	1,331	12,145	38.2%	41.6%	33%	41%
TOTAL	\$ 4,016	\$29,447	14.7%	21.3%	100%	100%

Sources: Banque du Canada, Revue Janvier 1975. — Études et Statistique, Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins.

* Comprend en plus des dépôts d'épargne avec retraits au comptoir seulement, les caisses scolaires, de Noël et de vacances, flexi-terme et autres encours.

ÉVOLUTION DES PRÊTS DES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS

TABLEAU 5

ANNÉE CIVILE	NOMBRE DE PRÊTS EFFECTUÉS (EN MILLIERS DE \$)		VALEUR DES PRÊTS EFFECTUÉS (EN MILLIONS DE \$)		AUGMENTATION NETTE DES PRÊTS EN COURS	
	REC. DE DETTE	HYPO- THÈQUE	REC. DE DETTE	HYPO- THÈQUE	REC. DE DETTE (EN MILLIONS DE DOLLARS)	HYPO- THÈQUE
1968	283	29	343	149	52	49
1969	294	27	371	153	47	46
1970	308	32	404	184	49	73
1971	325	37	484	279	56	129
1972	354	49	570	373	73	207
1973	372	50	744	548	162	323
1974	362	45	848	566	144	291

ANNÉE CIVILE	AU COURS DE L'ANNÉE, TAUX D'AUGMENTATION			PRÊTS EN % DU PASSIF-DÉPÔT AU 31 DÉCEMBRE		
	PRÊTS EN COURS REC. DE DETTE	HYPO- THÈQUE	DE L'ACTIF	SUR REC. DE DETTE	SUR HYPO- THÈQUE	EN TOTAL
1968	18.0%	9.0%	9.3%	21.5%	37.5%	59.0%
1969	13.7%	7.6%	9.5%	21.5%	37.7%	59.2%
1970	12.7%	11.3%	15.2%	21.8%	35.8%	57.6%
1971	12.8%	18.0%	19.5%	20.7%	35.4%	56.1%
1972	14.7%	24.5%	21.8%	19.5%	36.3%	55.8%
1973	28.6%	30.6%	20.4%	20.8%	39.3%	60.1%
1974	19.8%	21.1%	14.8%	21.7%	41.5%	63.2%

Source: Études et Statistique, Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins.

DISTRIBUTION ESTIMATIVE DU CRÉDIT À LA CONSOMMATION AU QUÉBEC ENCOURS AU 30 SEPTEMBRE — EN MILLIONS DE \$

TABLEAU 6	1973		1974		CROISSANCE ANNUELLE	
Fédération de Québec des C.P.D.	\$ 677	17.0%	\$ 837	17.8%	\$160	23.6%
Autres caisses d'épargne et de crédit (3)	218	5.5%	245	5.2%	27	12.4%
Sous-total caisses d'épargne et de crédit	895	22.5%	1,082	23.0%	187	20.9%
Banques à charte (1)	1,621	40.8%	2,005	42.7%	384	23.7%
Banques d'épargne	37	0.9%	44	0.9%	7	18.3%
Sociétés de financement des ventes et des prêts (2)	850	21.4%	905	19.3%	55	6.5%
Compagnies d'assurance-vie (2)	233	5.9%	268	5.7%	35	15.0%
Magasins détaillants (2)	200	5.0%	223	4.7%	23	11.5%
Sociétés pétrolières et autres (2)	140	3.5%	173	3.7%	33	23.6%
TOTAL	\$3,976	100.0%	\$4,700	100.0%	724	18.2%

Source: Statistique Canada, *Crédit à la consommation*, novembre 1974, Cat. 61-004.

(1) Banque du Canada, *Revue de la Banque du Canada*, janvier 1975.

(2) Estimation des chiffres du Québec faite par ÉTUDES ET STATISTIQUE, Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins.

(3) Bureau de la Statistique du Québec.

RÉPARTITION DES PRÊTS EN COURS AU 31 DÉCEMBRE 1974

TABLEAU 7

	SANS GARANTIE HYPOTHÉCAIRE		AVEC GARANTIE HYPOTHÉCAIRE		TOTAL CONSOLIDÉ
	CAISSES POPULAIRES	UNIONS RÉGIONALES	CAISSES POPULAIRES	UNION RÉGIONALES	
CORPS PUBLICS:					
Coopératives	\$ 2,473,000	\$ 9,121,000	\$ 4,168,000	\$ 3,899,000	\$19,661,000
Municipalités	10,068,000	23,417,000			33,485,000
Commissions scolaires	5,475,000	48,464,000			53,939,000
Autres institutions	5,211,000	5,003,000	3,667,000	1,246,000	15,127,000
Caisses populaires		28,227,000			*
SOUS-TOTAL	23,227,000	114,232,000	7,835,000	5,145,000	122,212,000
PARTICULIERS:					
Cultivateurs	45,482,000		5,501,000	90,000	51,073,000
Commerçants et industriels	17,927,000	1,844,000	41,177,000	2,543,000	63,491,000
Autres	796,507,000	1,338,000	1,612,582,000	10,422,000	2,420,849,000
SOUS-TOTAL	859,916,000	3,182,000	1,659,260,000	13,055,000	2,535,413,000
Moins provisions pour créances douteuses ..	11,108,000	21,000	195,000		11,324,000
GRAND TOTAL	\$872,035,000	\$117,393,000	\$1,666,900,000	\$18,200,000	\$2,646,301,000

Les postes marqués d'un astérisque (*) dans la colonne « consolidé » ont fait l'objet de régularisation pour éliminer les doubles emplois dans l'état consolidé de l'actif et du passif. ÉTUDES ET STATISTIQUE, Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins.

CAISSES POPULAIRES ET UNIONS RÉGIONALES RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE AU 31 DÉCEMBRE 1974

TABLEAU 8

	CAISSES POPULAIRES	UNIONS RÉGIONALES	TOTAL CONSOLIDÉ	
			EN \$	EN %
TITRES LIQUIDES:				
Bons du trésor, billets, etc.		\$43,828,000	\$43,828,000	3.8%
Dépôts à terme	\$51,477,000	45,662,000	60,974,000*	5.3%
Canada	6,588,000	51,994,0900	58,582,000	5.1%
Québec	115,093,000	134,433,000	249,526,000	21.7%
Hydro-Québec	12,905,000	31,402,000	44,307,000	3.8%
SOUS-TOTAL	186,063,000	307,319,000	457,218,000	39.7%
PLACEMENTS:				
Municipalités	166,208,000	169,619,000	335,827,000	29.1%
Commissions scolaires	95,859,000	117,209,000	213,068,000	18.5%
Collèges, hôpitaux, fabriques	25,147,000	24,480,000	49,627,000	4.3%
Coopératives	2,029,000	9,236,000	11,265,000	1.0%
SOUS-TOTAL	289,243,000	320,544,000	609,787,000	52.9%
INVESTISSEMENTS:				
Mouvement Desjardins	21,373,000	43,649,000	54,108,000*	4.7%
Actions et placements divers	1,718,000	29,848,000	31,566,000	2.7%
SOUS-TOTAL	23,091,000	73,497,000	85,674,000	7.4%
GRAND TOTAL	\$498,397,000	\$701,360,000	\$1,152,679,000	100.0%

Les postes marqués d'un astérisque (*) dans la colonne « consolidé » ont fait l'objet de régularisation pour éliminer les doubles emplois dans l'état consolidé de l'actif et du passif.

ÉTUDES ET STATISTIQUE, Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins.

En cette Année Internationale de la Femme,
nous présentons nos hommages à Mme Dorimène Desjardins,
ainsi qu'à toutes les femmes, épouses, dirigeantes, employées et membres, qui ont
contribué à bâtir le Mouvement des Caisses populaires Desjardins.



Couverture et maquette: Pierre Brousseau

Réalisation: direction des Communications internes.
La Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins.

Impression: Charrier & Dugal (1965) Ltée



**LA FÉDÉRATION DE QUÉBEC
DES CAISSES POPULAIRES
DESJARDINS**

150, avenue des Commandeurs,
Lévis, Prov. de Québec, Canada.
G6V 6P8

